

Deeptechs : avez-vous pensé à un docteur ?

La gouvernement a décidé d'octroyer 2,4 milliards d'euros pour les deeptechs dans son plan de relance de 7 milliards d'euros. Pour maintenir son leadership en termes d'innovation, la France a tout intérêt à encourager les entreprises à recruter de jeunes docteurs.

À travers ses différents plans de relance, le gouvernement confirme son soutien à l'innovation et en particulier aux startups de la French Tech mettant l'accent sur celles ayant une proposition technologique forte, les startups de la DeepTech. Le fonds, « French Tech Souveraineté », est doté d'un premier financement de 150 millions d'euros. Il pourra atteindre 500 millions d'euros en 2021. Il est destiné aux entreprises françaises qui développent des technologies d'avenir à caractère souverain. Il s'inscrit dans la continuité du plan DeepTech qui vient de fêter son premier anniversaire et vise à faire de la France une référence dans l'innovation de rupture.

Encourager les jeunes docteurs à rester en France

Pour maintenir son leadership en termes d'innovation, la France a tout intérêt à encourager les entreprises à recruter de jeunes docteurs. Près de 15 000 personnes ont décroché un doctorat (PhD) en 2017 en France, dont la moitié

dans les domaines scientifiques. Le nombre de doctorats délivrés reste stable alors que celui des étudiants inscrits en doctorat (73 508 en 2017) est en baisse continue depuis 2009.

En créant un climat général favorable (la promotion du doctorat, la reconnaissance symbolique via par exemple la médiatisation, etc), des conditions attractives pour conduire sa thèse et des perspectives favorables (rémunération, débouchés professionnels, passerelles et coopérations public/privé plus structurées), la France pourrait tout à la fois rendre le doctorat plus attractif, ralentir son déclin et éviter la tentation du départ vers l'étranger pour ses PhD. D'autant que la dernière étude BPI révélait que 44% des jeunes docteurs imaginaient créer une startup deeptech, et pour 57% d'entre eux avec l'ambition d'avoir un impact positif sur la société.

Que ce soit dans leurs futures startups, ou au sein des directions des services informatiques (DSI) pour maintenir l'entreprise dans la course concurrentielle, et anticiper l'offensive de l'IA, l'explosion de l'IoT, les solutions à base de blockchain, et sous peu de l'informatique quantique, les jeunes docteurs ont un rôle majeur à jouer dans l'innovation en général, et la deeptech en particulier.

Face aux défis des deeptech, la DSI peut s'appuyer sur les jeunes docteurs

Pour obtenir un avantage concurrentiel, les pistes à explorer par la DSI se font plus rares. Après la réduction des coûts, l'optimisation de l'expérience client, entre autres, cet avantage repose sur la possibilité de mettre sur le marché des solutions de rupture. Dans ce cadre, la deeptech est une piste à envisager. Or, les études montrent la faible maturité des entreprises dans le domaine du traitement des données, mais également de l'expérience client, des démarches data-driven, de l'exploitation des datalakes, de la blockchain, de l'IOT, etc, et par conséquent la faible maturité de leur système d'information. La DSI se retrouve confronté à d'importants défis, et autant de pistes à explorer si elle souhaite apporter de la compétitivité à l'entreprise. Elle doit non seulement trouver des solutions, mais surtout apporter des compétences susceptibles de développer des solutions inédites pour répondre aux enjeux de recherche et de développement de l'entreprise dans son ensemble. À n'en pas douter, dans ce cadre, les doctorants et les jeunes docteurs restent un vivier sous-exploité, tout comme sont sous-exploitées les passerelles entre le monde académique et l'entreprise.

À lire aussi

La France a pris du retard dans les deeptech et son plan pour le combler reste limité

De nombreux dispositifs incitatifs au recrutement d'un doctorant ou d'un jeune docteur ont été mis en place en France : CIFRE, CIR, SATT, etc. En renfort la BPI accélère elle aussi ses efforts vers les deeptechs comme nous l'avons rappelé en introduction. Pour l'entreprise, le bénéfice à recruter des jeunes docteurs est spectaculaire. Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) permet en effet à l'entreprise qui les recrute, et pendant les deux ans qui suivent leur recrutement, de récupérer 120 % de leur salaire de la part de l'État. À condition toutefois que ce soit le premier CDI du jeune docteur depuis la date de soutenance de sa thèse, et que l'effectif de l'entreprise dédié à la R&D n'ait pas été revu à la baisse d'une année sur l'autre.

Un autre dispositif intéressant à considérer est la convention CIFRE (Convention Industrielle de Formation par la Recherche), créée pour renforcer le lien entre universités et entreprises. Si le candidat et l'entreprise respectent les conditions d'éligibilité, cette dernière reçoit pendant trois ans de la part de l'ANRT (Association Nationale de la Recherche et de la Technologie) une subvention annuelle de 14.000 euros, compatible avec le CIR. À cet avantage financier s'ajoute un avantage scientifique : le docteur garantit des métriques de R&D formels, qui permettent à l'entreprise de sécuriser son CIR. Une fois diplômé, le doctorant désormais Jeune Docteur peut faire bénéficier son entreprise du CIR dans les conditions décrites précédemment.

Les jeunes docteurs à la pointe pour accompagner les nouvelles ruptures

Nous sommes passés d'une approche low-tech, à une conception deeptech, que ce soit avec l'IA, l'IoT, la blockchain, le traitement des données sous toutes ses formes. Pour l'entreprise, c'est aujourd'hui qu'il faut se positionner et se doter de compétence forte sur des sujets encore émergents. Après la rupture des modèles économiques sous l'impulsion de la transformation numérique, c'est bien de nouveaux horizons technologiques qui s'ouvrent à l'entreprise. Par définition, les doctorants et les jeunes docteurs sont à la pointe de leurs sujets. Et ils peuvent y consacrer l'essentiel de leur potentiel, apportant souvent un regard nouveau, plus créatif, plus imaginatif, et sans doute moins formaté que celui d'un ingénieur.

Pour les DSI, s'adjoindre les compétences d'un ou plusieurs PhD relève d'un enjeu critique pour imaginer de nouveaux modèles d'organisation. Des

solutions de rupture sont nécessaires pour affronter l'avenir. La DSI doit être prête pour la deuxième vague de la transformation. Les compétences doctorales seront précieuses, peut-être vitales, pour accompagner les DSI et l'entreprise.

Larry Perlade est CEO et fondateur du cabinet NÉVA

Article écrit par LARRY PERLADE